



# VIDE GRENIER

**DIMANCHE 8 AOÛT 2021**

**Parking du Centre Leclerc  
Route de Perros à LANNION**

**Inscriptions et renseignements**

**au 02.96.37.53.93**

**ou à [lannion.fc@wanadoo.fr](mailto:lannion.fc@wanadoo.fr)**

**3 € / mètre**

**Buvette et restauration sur place**

**Partenaire de la manifestation**



**PRÉSERVATION  
DU PATRIMOINE**

Association loi 1901 - 1980

# REGLEMENT

<b>Article 1</b>	Les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation.
<b>Article 2</b>	La réservation sera effective à réception du bon de réservation accompagné du règlement. Le chèque est à libeller à l'ordre du Lannion Football Club.
<b>Article 3</b>	L'accès à l'emplacement ne peut se faire qu'accompagné par une personne de l'organisation.
<b>Article 4</b>	Le déballage a lieu entre 7h30 et 9h00. Les portes seront ouvertes à partir de 6h30.
<b>Article 5</b>	Les organisateurs se réservent le droit de réattribuer un emplacement réservé mais resté libre à partir de 9h.
<b>Article 6</b>	Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.
<b>Article 7</b>	L'organisateur n'est pas responsable des détériorations, des vols, des intempéries éventuelles et de leurs conséquences.
<b>Article 8</b>	Les exposants peuvent laisser leur véhicule derrière leur stand à condition que celui-ci rentre dans l'emplacement réservé.
<b>Article 9</b>	Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement en cas d'annulation ou de non-participation de l'exposant.
<b>Article 10</b>	Les emplacements sont loués sans table, ni chaise. C'est donc aux exposants de prévoir leur matériel.
<b>Article 11</b>	Les exposants laisseront leur emplacement propre et sans matériel après leur départ. Il est strictement interdit de laisser des poubelles sur place